

Quelle spécialité choisir pour aller à l'ENM

Par **muguet07**, le **04/11/2014** à **10:38**

Bonjour, je dois faire un exposé sur la magistrature.
J'aimerais savoir si vous connaissez les spécialités qu'il faut choisir et les masters à envisager pour aborder au mieux le concours d'entrée à l'ENM.

Par **HT13**, le **04/11/2014** à **18:58**

Bonsoir,

Tout d'abord, dans quelle matière te demande t'on de faire des exposés sur la magistrature ? (désolé ma curiosité prend le dessus)

Il me semble que des M1 assez généraux type "Droit privé/public général" suffisent, il existe ensuite des M1 spécialisés dans la préparation au concours de l'ENM dans certaines facs parisiennes ... Et bien évidemment, à condition d'être reçu(e?), tu peux très bien passer par les Prep'ENM des IEP ...

Au fait, tu habites où dans le Var et tu es de quelle fac ? (ma curiosité reprend le dessus)

Par **muguet07**, le **04/11/2014** à **19:08**

Ahaha la curiosité cest bien!.

Oui je suis a la faculté de Toulon. On a une matière cest le projet professionnel a établir (PPE), on choisit un métier pour faire un exposé dessus. J'ai mis juge des tutelles.

Par **HT13**, le **04/11/2014** à **22:40**

Merci mdr :D

Ah d'accord :) Tu voudrais faire juge des tutelles du coup ?

Tu viens de Toulon même ?

Par **muguet07**, le **04/11/2014 à 22:46**

Je ne sais pas trop. C'est pour découvrir ce métier que j'ai voulu faire un exposé dessus. Mais au vue de la dureté du concours, je ne pense pas aller vers cette voie la, je n'ai pas la carrure je pense.

Oui pourquoi?

Par **HT13**, le **04/11/2014 à 22:52**

D'accord :) Mais si tu pars dans ce sens là forcément tu vas te louper :/ Il faut se dire que certains y sont arrivés alors pourquoi pas toi ? ;) Pour savoir, j'habites à même pas une heure

Par **Herodote**, le **04/11/2014 à 23:10**

Bonsoir !

Pour préparer l'ENM via la fac de Droit, le mieux est de choisir un M2 qui permet de couvrir la plus grande partie du programme possible (il est très vaste et couvre l'essentiel des droit civil et pénal, ainsi que du droit public, du droit européen, du droit commercial, du droit du travail et du droit international privé).

Dans cette optique, les meilleures formations sont les M1 de type Droit Privé Général/Carrières judiciaires et un M2 de type Droit Privé Général ou Droit Pénal (en fonction des goûts notamment). Bien sûr, les IEJ offrent après une formation complémentaire en vue de la préparation du concours.

S'il est intéressant d'effectuer des stages en vu de présenter le concours (tout particulièrement en juridiction), les M2 Recherche ont de très bons résultats au concours, de par la méthodologie acquise (notamment en dissertation juridique) et une connaissance approfondie d'une partie du programme.

Ainsi, si le M2 n'est pas obligatoire pour présenter le concours (un M1 suffit), il est fortement recommandé, ne serais-ce que par les statistiques (la grande majorité des admis ont un M2 ou équivalent).

Il est également possible de présenter le concours à la sortie d'un IEP (Paris et Aix ont des cursus spécifiques pour présenter l'ENM, et celui de Paris est très efficace de par ses taux de réussite, mais il faut passer un concours pour intégrer Sciences-Po et payer les frais de scolarité).

Je ne recommanderais pas un M1 de Droit Public. S'il y a bien une épreuve au concours, elle ne nécessite pas un tel approfondissement de la matière, puisqu'elle s'arrête au programme de Licence (droit administratif, droit constitutionnel et libertés publiques), alors que le programme attendu en civil et pénal s'étend au Master 1 (notamment avec le droit patrimonial de la famille et le droit pénal spécial, rarement enseignés en licence).

Par **muguet07**, le **05/11/2014** à **09:03**

HT13 : C'est vrai qu'il ne faut pas partir négatif, on verra bien !

Hérodote: Merci beaucoup pour ces précisions qui me sont très utiles!

Par **HT13**, le **05/11/2014** à **14:52**

Mais oui e t'en fais pas :)

PS : plus précisément j'habites Saint-Tropez